emploi

Plan Départemental pour l'Insertion et l'Emploi

2018-2020





......

professionnelle, le Département de la accélérateur d'emploi, un territoire de Seine-Saint-Denis a souhaité élaborer une compétences, un territoire d'innovation au nouvelle stratégie centrée sur l'insertion et service de l'insertion. l'emploi, en lien avec tous les partenaires du territoire.

offres d'emploi et les besoins de formation. d'insertion.

Avec Nadège Grosbois, Vice-présidente Stéphane TROUSSEL en charge de l'économie et de l'emploi, nous sommes mobilisés pour que toutes les opportunités et tous les grands projets structurants de ces prochaines années

Chef de file de l'insertion sociale et fassent de la Seine-Saint-Denis un territoire

En lien avec tous les acteurs de l'insertion de Seine-Saint-Denis, et avec un Plan Le nouveau Plan Départemental pour Départemental pour l'Insertion et l'Emploi l'Insertion et l'Emploi est porteur d'une ambitieux et structurant, la Seine-Saint-Denis est ambition renouvelée de promotion de engagée pour l'insertion et l'accompagnement l'accès à l'emploi, mettant en adéquation les de celles et ceux qui connaissent des difficultés

> Président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



07 - DIAGNOSTIC 23 - INTRODUCTION

Pourquoi?

Pour qui?

Quelles avancées depuis 2013 ?

Quels objectifs pour 2020 ?

Quelle consultation?

Quels nouveaux axes stratégiques ?

Quel financement?

29 - QUELLES ACTIONS?

AXE 1 : PROMOUVOIR UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOIS

Initiative 1 : Identifier les filières porteuses d'emplois

Initiative 2 : Soutenir l'attractivité du Département comme vecteur de développement local et d'opportunités d'emploi

Initiative 3 : Développer le partenariat pour l'emploi avec les entreprises

Initiative 4 : Accompagner la création d'activité et l'entreprenariat

Initiative 5 : Soutenir l'insertion et l'emploi par le développement des projets de l'Economie Sociale et Solidaire

AXE 2: CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DE COMPÉTENCES

SOUS-AXE 1 : FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION

Initiative 6 : Faire émerger ses compétences

Initiative 7 : Renforcer les liens entre les conseillers et les recruteurs

Initiative 8 : Favoriser la première insertion dans l'emploi des jeunes

SOUS-AXE 2 : ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Initiative 9 : Proposer un accompagnement tourné vers l'emploi au sein des Projets Insertion Emploi

SOUS-AXE 3: RÉNOVER LA RELATION AU PUBLIC

Initiative 10: Orienter plus efficacement

Initiative 11: Moderniser les outils pour mieux communiquer

Initiative 12 : Favoriser la participation des personnes à l'élaboration et à l'évaluation des actions

AXE 3: IMPULSER UN TERRITOIRE D'INNOVATION

Initiative 13: Innover dans la gouvernance

Initiative 14 : Innover, développer et expérimenter

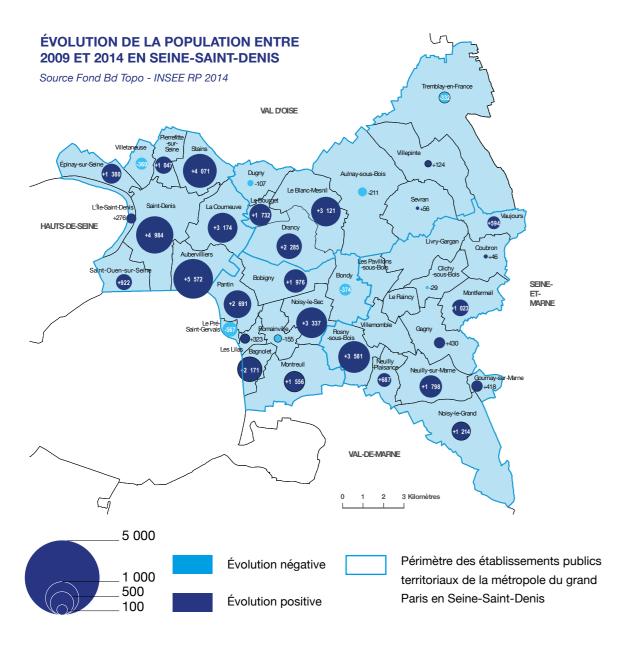
Initiative 15: Innover dans l'évaluation

Diagnostic

UNE DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE

Avec 1 592 663 habitants au 1er janvier 2015, la Le département est celui qui enregistre, depuis Seine-Saint-Denis se classe au troisième rang en Île-de-France, après Paris et les Hauts-de-Seine. de la petite couronne.

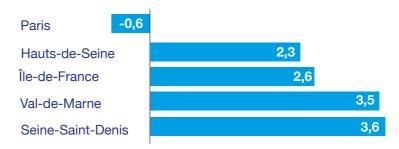
plus de dix ans, la croissance la plus importante



La Seine-Saint-Denis a gagné 55 045 habitants entre 2008 et 2014, une croissance continue mais ralentie au regard du rythme observé lors de la période 1999 - 2008. L'augmentation en volume est par ailleurs plus marquée à l'ouest du territoire, car davantage peuplé que l'Est. Ainsi, Saint-Denis a gagné près de 5 000 habitants lors de cette période, tandis que Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Tremblay-en-France ou Villetaneuse perdaient chacune plus de 330 habitants.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR DÉPARTEMENT ENTRE 2009 ET 2014 (EN %)

Source Insee, recensement 2014



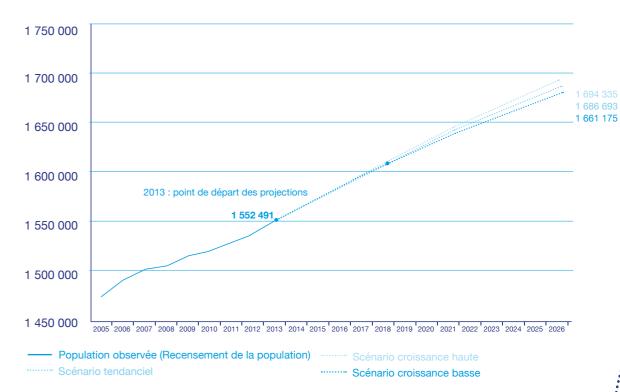
Cette croissance est avant tout tirée par le solde naturel1 (+1,3%/ an) alors que le solde migratoire reste négatif (-0,6%).

Le département se distingue également par sa jeunesse: les 453 000 jeunes de moins de 20 ans représentent un tiers de la population tandis que le territoire enregistre près de 29 000 naissances par an depuis 2010.

Les projections réalisées par l'INSEE comme par l'Observatoire départemental attestent que cette croissance ne devrait pas s'essouffler. A l'horizon 2026, la population pourrait atteindre jusqu'à 1,7 million d'habitants.

PROJECTIONS DE LA POPULATION DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE 2013 À 2026 SELON TROIS SCÉNARIOS

Source Insee, recensements de la population et modèle Omphale 2017



^{1 -} Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés sur une période. Le solde migratoire représente quant à lui la différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et celles qui en sont sorties.

- 9 -

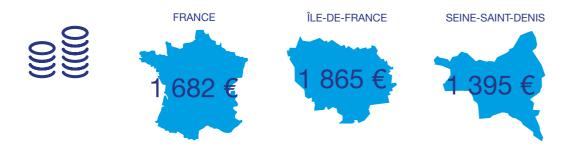
UNE POPULATION RELATIVEMENT PRÉCAIRE, AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

DES REVENUS MODESTES, QUI JUSTIFIENT LE RÔLE DES PRESTATIONS SOCIALES

Près d'un tiers des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté² . Cette moyenne est presque deux fois plus élevée que dans le imposés est également plus faible en Seine-Saint-Denis que dans le reste de l'Ile-de-France. Dans ce contexte, les prestations sociales jouent un rôle déterminant dans le soutien au niveau

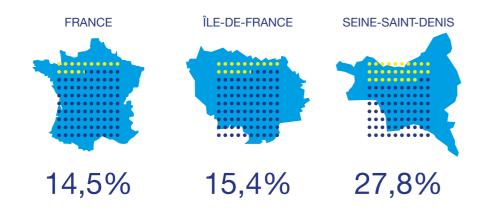
de vie des ménages. Sans la redistribution liée aux minimas sociaux, aux allocations familiales et aux aides au logement, le taux de pauvreté reste de la région. La part des ménages fiscaux en Seine-Saint-Denis serait bien plus élevé. Ces prestations représentent en moyenne 9% du revenu disponible des ménages (contre 3% à Paris). Pour le décile le plus pauvre, elles représentent même 40% du revenu disponible.

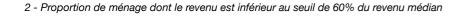
REVENU MÉDIAN MENSUEL EN 2013



TAUX DE PAUVRETÉ

Source FiloSofi 2013





-18%

VAL-D'OISE

RÉPARTITION DES REVENUS DES MÉNAGES PAR DÉPARTEMENT Source Insee, FiloSofi 2013

Note de lecture: la somme des revenus, des prestations sociales et des impôts est égale à 100 pour l'ensemble des ménages

Pensions, retraites et rentes

SEINE-ET- SEINE-SAINT-

UN NIVEAU DE DIPLÔME ET DE QUALIFICATION INFÉRIEUR AUX MOYENNES RÉGIONALES

Revenus du patrimoine et autres revenus Revenus d'activités non salariées

ESSONNE

La Seine-Saint-Denis se caractérise par en Île-de-France. A l'inverse, la Seine-Saintrégionales. 40% de la population de 15 ans et diplômés du supérieur. plus n'a aucun diplôme ou brevet, contre 27,4%

un niveau d'étude inférieur aux moyennes Denis compte une part moins importante de

FRANCE

Salaires, traitements ou chômage

RÉPARTITION (EN %) DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS PAR DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ EN 2014

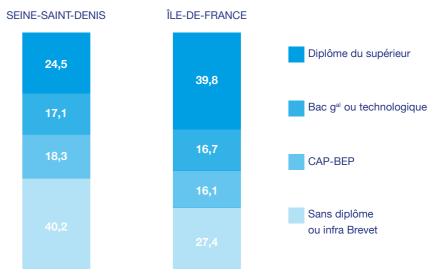
Source Insee, recensement 2014

HAUTS-DE

Prestations sociales

YVELINES

VAL-DE-

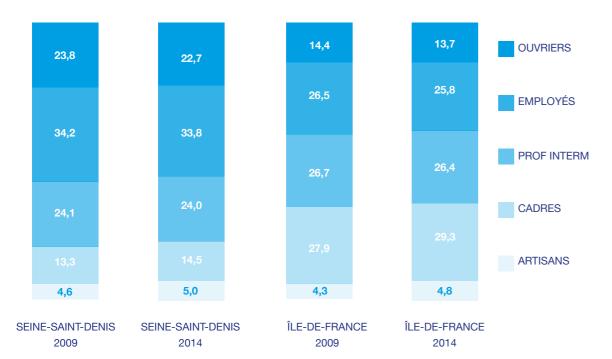


Les jeunes de Seine-Saint-Denis arrêtent leurs études plus tôt que leurs voisins : si jusqu'à 17 ans, le taux de scolarisation est à peu près identique entre les départements d'Ile-de-France, l'écart se creuse dès 20 ans. A l'issue de leur formation, les jeunes Séguano-Dionysiens sont donc moins diplômés alors même que le diplôme est un déterminant essentiel de l'accès au marché du travail.

La part des ouvriers et des employés au sein des résidents est plus marquée en Seine-Saint-Denis que dans le reste de la région (55% contre 40%) tandis que la part des cadres y est deux fois moins importante. Toutefois, cette structuration évolue : depuis 2014, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente comparativement à celle des ouvriers et employés.

RÉPARTITION DES RÉSIDENTS* DE 25 À 54 ANS SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE, EN %

* actifs ayant un emploi et chômeurs ayant déjà eu un emploi et ayant terminé leurs études Source Insee, recensement 2014



UNE DEMANDE EN EMPLOI ET UN NIVEAU DE CHÔMAGE QUI RESTENT ÉLEVÉS

atteint 73% en Seine-Saint-Denis, soit trois supérieur de 4 points à la moyenne régionale points de moins que dans le reste de la région. et 3 points à la moyenne nationale. Si toutes 275 000 habitants âgés de 15 à 64 ans sont les classes d'âge sont concernées, les jeunes donc inactifs4. Parmi les actifs, les demandeurs entre 15 et 24 ans sont particulièrement

Le taux d'activité³ des résidents entre 15 et 64 ans fin 2016, le taux de chômage était de 12,7%, d'emploi occupent une part importante. Ainsi, affectés, puisque près d'un quart d'entre eux

est au chômage. Ce chiffre traduit leur difficulté d'accéder au marché du travail, qu'il s'agisse d'un premier emploi ou d'un emploi pérenne. Il renvoie également à la qualité comme à la durée de la formation initiale.

situées à l'est du territoire ont davantage subi

les effets de la crise économique.

Depuis 2009, le territoire a enregistré 55 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Si toutes les communes sont concernées, celles

Toutefois, un infléchissement relatif de cette tendance est observé. Pour la première fois depuis 2012, en 2017 le taux de chômage est passé sous le seuil des 12%.

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2009 ET 2016

Source Insee

| | 15-24 ans | | 25-49 ans | | 50 ans et plus | | Ensemble | |
|--------------------------|-----------|------|-----------|------|----------------|------|----------|------|
| | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 | 2009 | 2016 |
| Seine-Saint-Denis | 21,1 | 23,1 | 10 | 12,2 | 7,3 | 10 | 10,6 | 12,7 |
| Île-de-france | 16,4 | 19,6 | 7,2 | 8,4 | 5,2 | 6,5 | 7,6 | 8,7 |
| France métropolitaine | 22,9 | 24,1 | 7,8 | 9 | 5,2 | 6,7 | 8,7 | 9,8 |

- 13 -

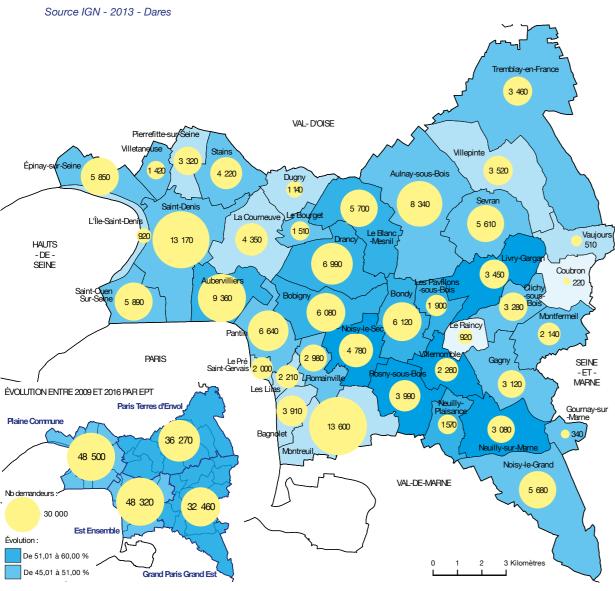
- 12 -

^{3 -} Rapport entre le nombre d'actifs occupés et de chômeurs sur l'ensemble de la population

^{4 -} Ni en emploi, ni au chômage

PARTIE N°1 / DIAGNOSTIC

DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (TOUTES CATÉGORIES) ET ÉVOLUTION ENTRE 2009 ET 2016



Évolution en pourcentage de demandeurs entre 2009 et 2016 :

plus de 60,00 %

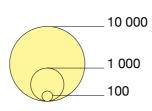
de 51,01 à 60,00 %

de 45,01 à 51,00 %

de 36,00 à 45,00 %

moins de 36,00 %

Nombre de demandeurs en 2016 :



Évolution en Seine-Saint-Denis : 50,4 % Évolution en Île-de-France : 41 % Évolution en France métropolitaine : 79,2 %

LE RSA ET SES ÉVOLUTIONS

Les bénéficiaires du RSA sont surreprésentés en Seine-Saint-Denis. Le public couvert par le RSA, c'est-à-dire les bénéficiaires, les conjoints et les enfants à charge de moins de 25 ans, représente presque 11% de la population. Selon les données de la Caisse nationale des allocations familiales, la Seine-Saint-Denis regroupe un quart des bénéficiaires de l'ensemble de l'Îlede-France (pour 13% de la population totale seulement).

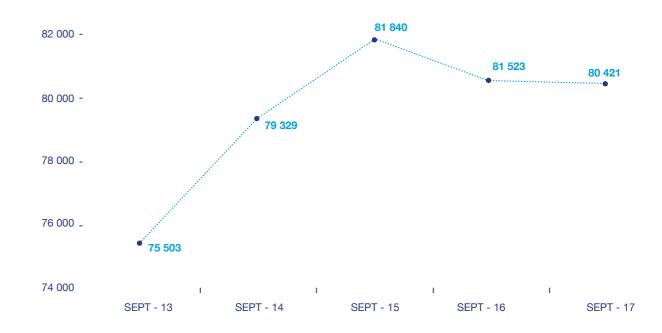
Depuis le précédent Programme Départemental d'Insertion (PDI) qui soulignait la très forte augmentation du nombre d'allocataires depuis 2009, celle-ci s'est poursuivie. Toutefois, cette croissance a connu des évolutions notables. Le

nombre maximal de bénéficiaires a été atteint en 2015 (presque 82 000). Un infléchissement de cette tendance s'observe depuis cette date. Cette décélération concerne l'ensemble des foyers, qu'ils bénéficient ou non d'une majoration de leur allocation liée à leur situation d'isolement. C'est une dynamique positive qu'il faut souligner et que le Département accompagne.

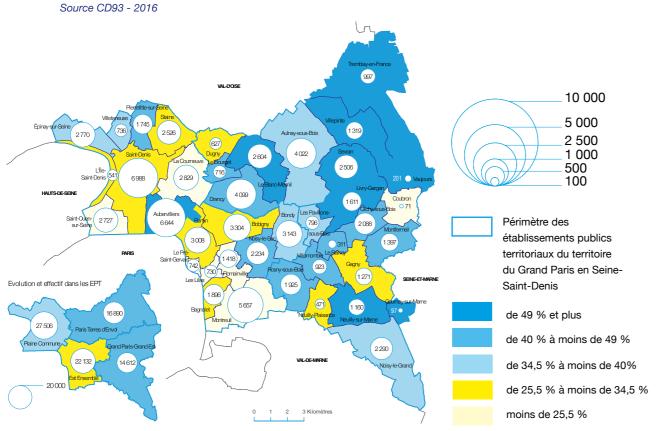
La répartition des allocataires sur le territoire est relativement concentrée. Un quart des communes regroupe plus de la moitié des allocataires du RSA socle total. En outre, depuis 2009, ce sont les communes de l'est du territoire qui enregistrent la croissance du nombre d'allocataires la plus forte.

NOMBRE DE FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA SOCLE (PUBLIC DÉPARTEMENT)

Source Caf 2017



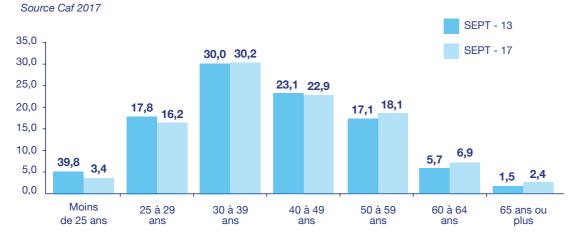
EFFECTIF EN 2016 ET ÉVOLUTION DES FOYERS BÉNÉFICIAIRES DU RSA ENTRE 2009 ET 2016



précédent PDI, la part des moins de 30 ans recule parmi l'ensemble des bénéficiaires. En revanche, la part des bénéficiaires du RSA de plus de 50 du quart des bénéficiaires.

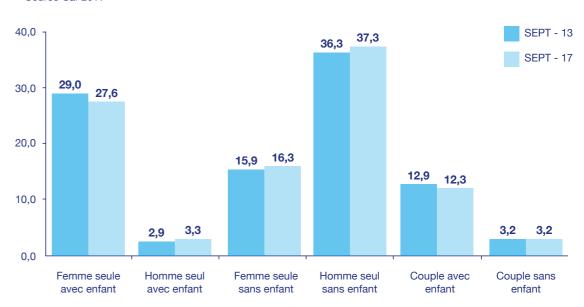
Autre dynamique positive à noter depuis le Concernant le profil des allocataires, deux types de foyers se distinguent : les hommes seuls sans enfant à charge (38% des allocataires) et les familles monoparentales (31%). Pour ces ans augmente. Ces derniers représentent plus dernières, il s'agit d'un public très majoritairement féminin, les femmes seules avec enfants représentant 90% des foyers monoparentaux.

ÂGE DU TITULAIRE DU DOSSIER (EN%)

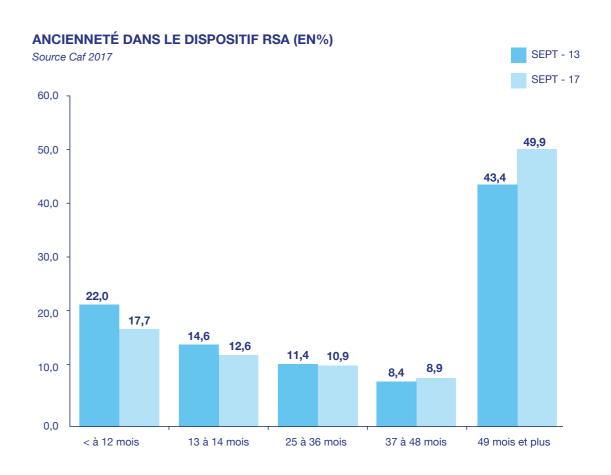


TYPE DE FAMILLE DES FOYERS RSA (EN%)

Source Caf 2017



Toutefois, l'ancienneté dans le dispositif augmente depuis 2013. Ainsi en 2017, la moitié des bénéficiaires perçoit le RSA depuis plus de 4 ans.



UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL IMPORTANT, QUI DOIT MIEUX BÉNÉFICIER AUX HABITANTS

LA SEINE-SAINT-DENIS, UN MOTEUR DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE FRANCILIENNE

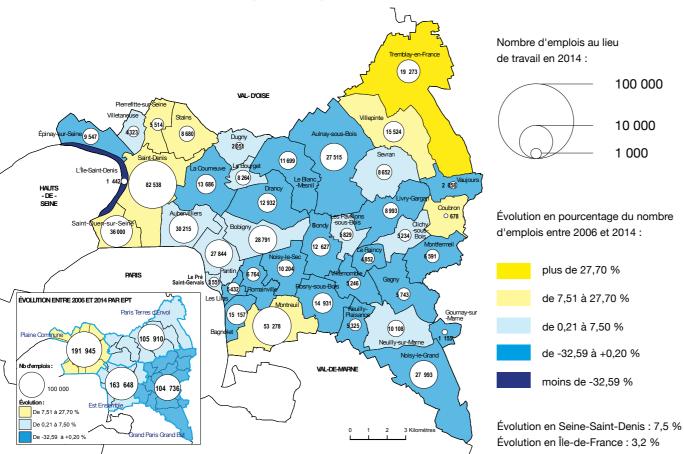
Depuis le début des années 2000, l'activité en Seine-Saint-Denis économique croissante, malgré un contexte national marqué par la crise. Depuis 2008, la création d'activité est tirée par deux catégories d'établissements L'accueil de sièges de grands groupes atteste marchands : les grands établissements de plus de 500 salariés, qui enregistrent près de 30 000

salariés supplémentaires, et les entreprises de petite taille (moins de 10 salariés), qui ont gagné plus de 12 000 salariés.

de cette vitalité. Des entreprises au rayonnement international ont choisi de s'implanter sur le

EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL EN 2014 ET ÉVOLUTION ENTRE 2006 ET 2014 PAR COMMUNE EN SEINE-SAINT-DENIS

Source IGN 2013 - INSEE, RP2014 exploitation complémentaire



territoire, à l'instar de l'assureur Generali, du sidérurgiste Arcelor-Mital, de la banque BNP Paribas, des transporteurs Air France et la SNCF. ou encore plus récemment de Véolia.

L'emploi a ainsi connu une croissance très importante entre 2006 et 2014 (+7.5%), deux fois supérieure à la moyenne régionale. Toutefois

cette croissance reste trop inégalement répartie, seule 1 commune sur 2 ayant enregistré une augmentation. Elle est en outre fortement polarisée sur les communes les plus proches de Paris et les principaux pôles d'activité que sont la Plaine Saint-Denis et les infrastructures aéroportuaires (Le Bourget / Roissy).

LES SECTEURS QUI TIRENT LA CROISSANCE

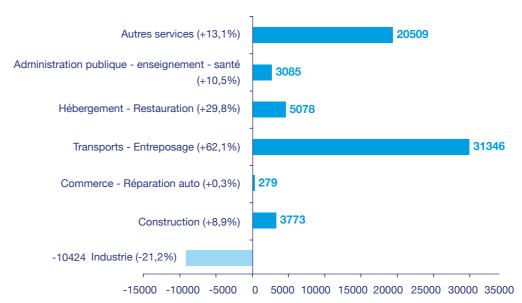
Entre 2008 et 2016, le secteur marchand en Seine-Saint-Denis est celui qui enregistre. avec ses 54 000 salariés supplémentaires, la hausse la plus forte en Île-de-France. Ceux-ci représentent 40% des nouveaux emplois du secteur dans la région.

Le tissu économique du territoire se distingue en outre par la nature de ses activités. Les activités liées au transport entreposage mais également à la restauration sont celles qui contribuent le plus à la croissance de l'emploi. A l'inverse, le secteur des « autres services »5 occupe une part importante, mais moindre que dans le reste de l'Île-de-France.

Ce tissu économique spécifique est le fruit de 30 ans de reconversion sectorielle. Ancien bassin industriel d'Île-de-France, la Seine-Saint-Denis se transforme à partir des années 1980 pour accueillir des activités qui tirent parti des infrastructures de transports autoroutières et ferroviaires qui la traversent à l'instar des fonctions logistiques et d'entreposage. Depuis, l'ensemble des secteurs s'est développé, confirmant le positionnement stratégique du territoire dans le développement économique

GAIN/PERTE D'EMPLOIS SALARIÉS MARCHANDS PAR SECTEUR **ENTRE 2008 ET 2016 EN SEINE-SAINT-DENIS**

Source Acoss 2017



^{5 -} Activités financières et d'assurance, information et communication, enquêtes et sécurité, activités de nettoyage, arts spectacles, activités récréatives etc..

- 18 -

^{6 -} Enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) : Chaque année, Pôle Emploi adresse un questionnaire à plus de 1,6 millions d'établissements dans toute la France afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité et par bassin d'emploi. Les données présentées ici proviennent d'une extraction réalisée pour la Seine-Saint-Denis.

D'après l'enquête annuelle de Pôle Emploi réalisée auprès des entreprises⁶, les établissements de Seine-Saint-Denis ont davantage de projets de recrutement potentiels qu'en 2016. Parmi les secteurs les plus prometteurs figurent les

services (notamment les services scientifiques, techniques, administratifs et de soutien mais tous les services sont concernés), la construction, la santé et les filières sanitaires et sociales.

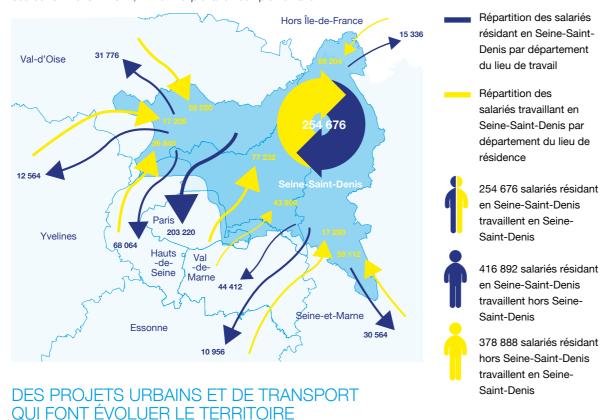
LES PRINCIPAUX PROJETS DE RECRUTEMENTS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ (EN % DU TOTAL) EN SEINE-SAINT-DENIS

Source: Pôle Emploi, enquête BMO 2017



DÉPARTEMENT LIEU DE TRAVAIL DES SALARIÉS RÉSIDANT EN SEINE-SAINT-DENIS, DÉPARTEMENT LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS TRAVAILLANT EN SEINE-SAINT-DENIS: EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2014

Source IGN 2013 - INSEE, RP2014 exploitation complémentaire

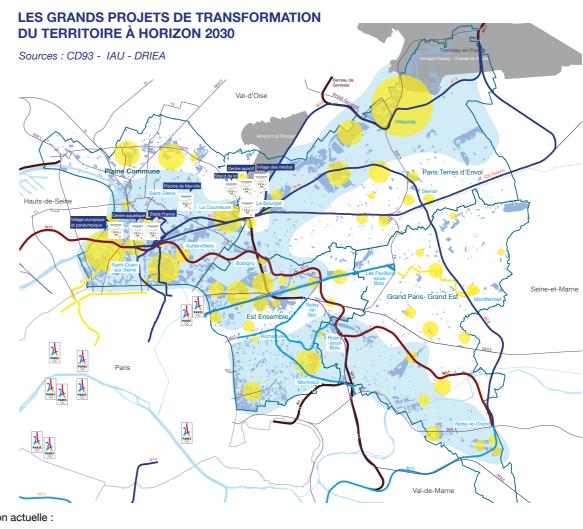


Trois dynamiques principales renforcent l'attractivité de la Seine-Saint-Denis.

Les projets d'aménagement et de construction tirent le dynamisme régional. La Seine-Saint-Denis porte la part la plus importante de l'effort de construction de logements avec 11 170 logements neufs en moyenne chaque année, soit 17% du total régional. Le département occupe également une place conséquente dans les projets d'aménagements métropolitains, notamment l'aménagement des quartiers autour des gares du Grand Paris.

La construction de nouvelles infrastructures de transport continue à améliorer son insertion dans la métropole. Le projet du Grand Paris express prévoit pour la Seine-Saint-Denis la construction de 3 nouvelles lignes de métro (lignes 15, 16 et 17), 2 prolongements (lignes 11 et 14) et 26 gares supplémentaires.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui se dérouleront en grande partie en Seine-Saint-Denis, sont l'occasion de projets d'aménagement d'envergure. Le village olympique (Saint-Denis), le village des médias (Le Bourget) et la piscine olympique (Aubervilliers) constituent autant d'équipements qui fondent l'héritage des jeux et transforment le territoire.



Situation actuelle:



Établissements publics territoriaux (EPT)

Projets de transports en commun avec horizon de mise en service:

PARIS

seine-saint-penis 2024

Sites des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

- 20 -

Introduction

Pourquoi?

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis assume pleinement sa mission⁷ de « chef de file » en matière d'aide sociale et d'insertion auprès des personnes connaissant des difficultés dans leur accès à l'emploi (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, jeunes diplômés et non diplômés).

Ces engagements se reflètent dans le Plan Départemental pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020. Il repose sur un accompagnement rénové des personnes, un partenariat large et renforcé avec tous les acteurs de l'insertion et de l'emploi et une attention portée aux compétences recherchées par les entreprises.

Dans cette perspective, le Département a trois ambitions majeures :

- faciliter et accompagner l'accès des Séquano-Dionysiens aux opportunités d'emploi générées par le développement du territoire et de la métropole parisienne;
- favoriser le développement des compétences et améliorer le niveau de qualification des habitants de Seine-Saint-Denis ;
- promouvoir les objectifs d'insertion dans l'ensemble de ses politiques publiques (jeunesse, aménagement du territoire, mobilité, handicap) et lutter contre toutes les formes de discrimination en poursuivant l'application des « Engagements pour l'égalité et contre les discriminations » adoptés le 30 mai 2013 par l'assemblée.

Pour qui ?

· LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le PDIE s'adresse principalement aux allocataires du RSA. Il impulse également des actions auprès des salariés en insertion, des demandeurs d'emploi longue durée et des jeunes de moins de 25 ans. Une attention particulière est portée sur la première insertion des jeunes dans l'emploi, notamment des jeunes diplômés.

· LES PROFESSIONNELS DE L'INSERTION

La politique d'insertion du Département s'appuie sur les professionnels du territoire proposant une offre d'accompagnement riche et diversifiée.

· LES ENTREPRISES ET TÊTES DE RÉSEAU

La Seine-Saint-Denis connaît un développement économique remarquable, conforté par des projets structurants (Jeux Olympiques et Paralympiques, Grand Paris Express...). Ces opportunités représentent une chance unique pour les entreprises du territoire de bénéficier d'un surcroît d'activité, engendrant des possibilités d'emplois pour les habitants.

· LES TERRITOIRES

Le Département, acteur des solidarités, s'assure d'une répartition géographique équilibrée des actions sur les territoires. Les établissements publics territoriaux (EPT), qui portent la compétence développement économique (et pour certains exercent des actions volontaristes en matière d'insertion) sont des partenaires privilégiés pour remplir les objectifs du PDIE.

7 - La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 ont conforté le rôle du Département comme « chef de file » en matière d'aide sociale et d'insertion.

Quelles avancées depuis 2013 ?

Le Programme Départemental d'Insertion 2013-2017 a permis d'avancer sur trois orientations maieures :

 Renforcer la place de l'économie marchande et de l'Economie Sociale et Solidaire dans la politique d'insertion

Le Département a su :

- · Renforcer ses liens avec les entreprises.
- 14 entreprises ont signé une Charte Seine-Saint-Denis Egalité et plus de 70 entreprises se sont engagées auprès des Séquano-Dionysiens (job dating, forum etc).
- Poursuivre son soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire et aux structures d'insertion par l'activité économique.

Grâce aux clauses dans les marchés publics, ce sont plus de 1400 salariés en insertion qui ont bénéficié de plus de 480 000 heures d'insertion depuis 2009.

- Diversifier les actions financées dans le cadre de l'appel à projets PDI en favorisant l'accès à la formation des bénéficiaires du RSA.
- 7 500 personnes ont bénéficié d'une formation financée par le Département, dont 50% de formations pré-qualifiantes ou qualifiantes pour un taux de sortie positive de 35%.
- · Valoriser la diversité des parcours d'insertion

Le Département a notamment réussi à :

 Orienter l'ensemble des nouveaux entrants vers un service référent proposant un accompagnement de qualité adapté à chacun (Pôle Emploi, Projets de ville – RSA, Service social).

 Réorienter près de 3 000 personnes vers un service plus adapté à leurs besoins et à leurs projets grâce aux instances de concertation locale.

.....

- Permettre chaque année à 800 personnes aux besoins spécifiques d'être suivies par des associations spécialisées dans l'accompagnement des publics sans abri, gens du voyage et sortants de prison.
- Organiser en 2017 un forum « PDI en actions » ouvert à l'ensemble des bénéficiaires du RSA de Seine-Saint-Denis, avec plus 1000 personnes présentes pour découvrir les formations et 80 partenaires.
- Consolider le réseau des acteurs et renouveler la gouvernance de la politique d'insertion

Le Département a notamment pu :

- Organiser des conférences territoriales d'insertion annuelles depuis 2014.
- Fédérer les partenaires institutionnels autour du Pacte Territorial d'Insertion pour coordonner les politiques d'insertion du Département.
- Favoriser la mutualisation des pratiques entre professionnels de l'accompagnement.

Le logiciel métier WebRSA a été proposé à tous les Projets de ville – RSA en 2014. Il est désormais utilisé par l'ensemble des équipes.

 Harmoniser les outils de diagnostic utilisés par les professionnels.

Prés de 120 conseillers en insertion des Projets de ville ont été sensibilisés et formés au diagnostic des usages et compétences numériques.

- 25 -

- 24 -

- 26 -

Quels objectifs pour 2020?

50 %

- de sorties emploi pour les formations qualifiantes financées dans le cadre du PDIE
- de Chartes Seine-Saint-Denis Egalité supplémentaires par rapport à 2017 soit un objectif 20 chartes en 2020

100 %

- des bénéficiaires du RSA accompagnés par un service référent
- des bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi pour bénéficier de l'ensemble du droit commun
- de bénéficiaires couverts par un contrat d'engagement réciproque ou un projet personnalisé d'accès à l'emploi
- des 8000 places de formation et d'accompagnement occupées chaque année
- des marchés étudiés pour l'introduction de clauses sociales

1000

 personnes accompagnées dans leur projet de création d'entreprise ou d'activité d'ici 2020

Quelle consultation ?

Pour aboutir à un PDIE largement partagé, le Département a consulté l'ensemble de ses partenaires.

Des bénéficiaires du RSA ont été rencontrés à l'occasion d'un temps fort organisé en 2017. Les échanges ont porté sur l'accompagnement et la formation ainsi que sur les outils de communication utilisés. Des stagiaires inscrits dans des actions proposées dans le cadre du PDI ont également été consultés lors de visites sur place.

Les acteurs de l'insertion et de l'emploi se sont exprimés par le biais de questionnaires, de groupes de travail et de rencontres sur place. Ils ont été interrogés sur les axes du nouveau

PDIE et les meilleurs moyens de développer les compétences des publics et de les accompagner vers l'emploi.

Les partenaires institutionnels ont été consultés lors des réunions du Pacte territorial d'Insertion et des conférences territoriales d'insertion, pour définir des axes d'amélioration et des objectifs communs. Des rencontres bilatérales ont également été organisées.

A l'issue de cette consultation, des chantiers transversaux ont été définis pour aboutir à un plan d'actions décliné en 15 initiatives à engager d'ici 2020.

Quels nouveaux axes stratégiques ?

Le Département s'engage et souhaite fédérer ses partenaires autour d'une nouvelle feuille de route résolument tournée vers le retour à l'emploi.

Trois grands axes ont été retenus pour la période 2018-2020 :

Promouvoir un territoire accélérateur d'emplois

Le Département se fixe pour objectif un meilleur accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA en Seine-Saint-Denis. Pour cela, il souhaite renforcer ses relations et celles des structures d'accompagnement avec le monde économique. Il favorise également la création d'activité et s'appuie sur l'Économie Sociale et Solidaire et sur l'insertion par l'activité économique pour une meilleure insertion professionnelle des personnes accompagnées.

Construire un territoire de compétences

La qualification des actifs et la mobilisation des publics sont des conditions de réussite de la politique d'insertion. Le Département a pour objectif de faciliter l'accès à la formation, d'accompagner au plus près des besoins et de rénover la relation au public.

Impulser un territoire d'innovation

Pour répondre aux objectifs d'accès à l'emploi et de promotion de la formation, des dynamiques territoriales se structurent et de nouveaux partenariats se créent. Le dernier axe du PDIE doit permettre de renforcer l'articulation et le pilotage des dispositifs d'insertion comme de promouvoir l'innovation en Seine-Saint-Denis.

Les Projets de ville sont des partenaires privilégiés de la mise en oeuvre du PDIE. Ils sont renommés : Projets insertion emploi.

Quel financement?

La politique d'insertion en chiffres8:

• Plus de 470 millions d'euros d'allocations par an.

• 24 millions d'euros de crédit d'intervention chaque année (dont 6 millions d'euros de FSE) :

- Plus de 11 millions d'euros

pour le financement des Projets insertion emploi

- 3 millions d'euros

pour le développement de l'Économie Sociale et Solidaire dont plus de 2 millions d'euros pour les SIAE.

- Près de 9 millions d'euros

pour des actions de formation vers l'emploi.

- 500 000 euros

pour l'entreprenariat et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à la création d'entreprise.

8 - Chiffres 2017

Quelles actions?

AXE 1 : PROMOUVOIR UN TERRITOIRE ACCÉLÉRATEUR D'EMPLOIS

Le Département se donne pour mission d'agir Tout l'enjeu est de mettre ces dynamiques au en faveur d'une croissance inclusive et d'un profit des habitants. Le Département agit alors : développement territorial durable.

Concentrant 10% de l'emploi régional, la Seine-Saint-Denis accueille plusieurs pôles de développement et un réseau dense de TPE/ PME. Elle connaît des projets majeurs qui sont autant de potentiels d'emplois de court, moyen et long terme.

- · en soutenant l'attractivité de son territoire et en nouant des partenariats avec des entreprises dans un objectif d'emploi ;
- · en finançant des formations favorisant la montée en compétences des personnes et leur adéquation avec les besoins des entreprises ;
- en tant qu'acheteur et employeur, le Département intègre des clauses d'insertion dans l'ensemble de ses marchés publics. Il favorise l'accès des entreprises locales et des structures d'insertion par l'activité économique à ces marchés.

3 PERSPECTIVES MAJEURES POUR LE TERRITOIRE

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Le Département s'est fortement engagé pour la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Avec 80% des équipements en Seine-Saint-Denis, 2 milliards d'euros investis pour des travaux d'aménagement et entre 119 000 et 247 0009 emplois créés jusqu'en 2034, l'enjeu pour le territoire est considérable.

Pour assurer l'impact en emploi des Jeux Olympiques, le Département et ses partenaires se fixent des objectifs ambitieux :

- · Réserver 25 à 30% des marchés aux entreprises locales, 10% de clauses d'insertion dans les marchés et favoriser l'emploi local.
- Financer des formations pour préparer les publics aux emplois liés à l'accueil des Jeux (construction, tourisme, évènementiel, anglais etc).
- · Utiliser le projet olympique pour favoriser la rencontre entre entreprises et professionnels de l'accompagnement.
- · Utiliser les Jeux Olympiques comme vitrine d'un territoire attractif pour les entreprises et anticiper les opportunités post-Jeux : tourisme, évènementiel, infrastructures etc...

Le Grand Paris Express

Selon la Société du Grand Paris (SGP), ce chantier devrait permettre de créer 15 000 emplois par an consacrés aux travaux, auxquels s'ajoutent les emplois générés par l'aménagement et les services

Le Département et la SGP ont signé une Charte de coopération pour le développement de l'emploi généré par ce nouveau réseau de transports.

2 grandes orientations ont été définies :

- Favoriser l'ingénierie de recrutement et de formation : créer des actions de recrutement de type passerelle, des formations et mobiliser les réseaux de l'orientation comme les Projets insertion emploi. Le Département est également associé à la mise en place de l'Académie du Grand Paris qui coordonne les acteurs de la formation pour couvrir les besoins identifiés (transports et aménagement des gares).
- Favoriser les réponses des SIAE aux marchés de la SGP : réserver 10% des heures des marchés pour des personnes relevant de l'insertion par l'activité économique, mobiliser, en lien avec les facilitateurs, les acteurs de l'emploi et de l'insertion.

Le développement de la place aéroportuaire

La place aéroportuaire génère aujourd'hui près de 250 000 emplois soit 6% du total francilien selon les analyses faites par Aéroports de Paris.

Les activités se diversifient : activités hôtelières et de congrès, restauration, show-rooms d'entreprises, fonctions commerciales et marketing. Le Département propose des actions de découverte et de formation à ces métiers.

Il est également membre fondateur du GIP Emploi Roissy CDG qui regroupe des entreprises, des collectivités locales et l'Etat afin de favoriser l'accès des habitants aux emplois de la plateforme aéroportuaire.

A ce titre, le Département interviendra pour :

- · Soutenir le programme « Hub Compétences Grand Roissy Le Bourget » qui accompagne les entreprises dans leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et construit des modules de formation spécifiques. Il prévoit la création d'une Cité des Métiers pour accueillir, informer et orienter les publics.
- Participer au Campus des Métiers et des Qualifications du « Hub aéroportuaire et des échanges internationaux » pour développer la découverte des métiers et la formation en lien avec les besoins des entreprises.
- · Mieux communiquer auprès du public autour des actions menées par le GIP : programme d'immersion en entreprise à l'étranger, forum emploi, job dating ...

9 - Étude de l'OMIJ-CDES sur l'impact des JO de Paris 2024 - Nombre d'emplois total en Seine-Saint-Denis et hors Seine-Saint-Denis

- 30 -- 31 -

INITIATIVE 1 IDENTIFIER LES FILIÈRES PORTEUSES D'EMPLOIS

Le Département travaille sur des filières ciblées et sources d'emplois :

- · L'aérien-aéronautique-aéroportuaire et le secteur du transport ;
- · Le tourisme, hôtellerie-restauration, évènementiel:
- · La construction ;
- · La transition écologique ;
- · Les services à la personne et la silver économie ;
- · Le numérique ;
- · L'économie résidentielle et ses enjeux.

Pour contribuer à l'animation de ces filières, mieux connaître les besoins en compétences et

 Développer une approche de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT) pour mieux piloter la politique d'insertion. Pour cela, le Département s'appuie sur les démarches en cours dans les bassins d'emplois et les territoires en utilisant des outils innovants de traitement de l'information.

- Co-construire des actions novatrices en faveur du développement des compétences et de l'accès à l'emploi tant avec les pôles de compétitivité qu'avec les fédérations professionnelles et les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Valoriser la richesse de l'éco-système numérique est une ambition partagée avec la Grande Ecole du Numérique et Cap digital qui s'incarne par la participation au Festival Futur.e.s in Paris.
- Organiser un réseau d'entreprises, de centres de formation et de recherche autour des besoins en compétences liées à la transition énergétique dans la ville durable. Ce réseau pourrait prendre l'évolution des métiers, le Département cherche à: la forme d'un campus des métiers et des qualifications, qui interviendrait sur la formation initiale comme sur la formation des demandeurs
 - Agir avec les professionnels du tourisme d'affaires et de l'évènementiel (organisateurs et prestataires) pour favoriser l'emploi local et la création d'activités résidentes dans le cadre des nombreux évènements d'affaires organisés en Seine-Saint-Denis.

INITIATIVE 2 SOUTENIR L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET D'OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

La mobilisation de tous les partenaires institutionnels et économiques est nécessaire pour mettre en lumière les atouts du territoire. Afin de valoriser la Seine-Saint-Denis comme un territoire créatif, accueillant et innovant, le Département peut :

Participer à l'organisation de salons et évènements professionnels en ciblant ceux qui contribuent à ancrer la Seine-Saint-Denis dans l'économie de demain : les industries créatives, le numérique, la transition écologique, l'économie des échanges internationaux, les filières tourisme/évènementiel/hôtellerie/restauration:

SATIS-Screen4All, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace.

- · Contribuer au développement de la marque territoriale In Seine-Saint-Denis et au recrutement de ces ambassadeurs auprès des acteurs de l'insertion et de l'emploi.
- Organiser des évènements qui promeuvent les réussites locales, valorisent des projets collectifs ou des parcours personnels, mettent en avant des lieux innovants et favorisent le partage d'expérience et la mise en réseau.



La marque territoriale In Seine-Saint-Denis créée en juin 2016 contribue au dynamisme du territoire et fait connaître son potentiel comme ses savoir-faire.

Le « In Seine-Saint-Denis » c'est :

- Un réseau d'ambassadeurs recrutés parmi les Séquano-Dionysiens contribuant activement à la vie du territoire.
- Un agenda présentant l'ensemble des évènements à venir, dans tous les domaines : entreprenariat, emploi, social, éducatif, artistique etc...
- Des rencontres régulières des ambassadeurs favorisant la mise en réseau au bénéfice du territoire.

INITIATIVE 3 DÉVELOPPER LE PARTENARIAT POUR L'EMPLOI AVEC LES ENTREPRISES

Le partenariat avec les entreprises séguanodionysiennes et franciliennes est essentiel pour assurer l'adéquation entre leurs besoins en recrutement et les compétences des publics accompagnés.

Depuis 2014, le Département anime un groupe de travail (GICA) pour renforcer la coopération entre acteurs du territoire (Pôle Emploi, EPT, CAP emploi, missions locales, directions du Département) et construire des actions avec les entreprises.

Pour la période 2018-2020, le Département pourra notamment :

- Renforcer ses partenariats avec les grandes entreprises en signant plus de 20 chartes Seine-Saint-Denis Egalité. Ces chartes ont pour objectif d'améliorer l'orientation professionnelle, la reconnaissance des qualifications, l'accès à l'emploi et de participer au développement local.
- ► En association avec la Direccte et les acteurs des territoires (EPT, associations), accompagner les TPE/PME dans leurs besoins en recrutement

et en ressources humaines (plateformes RH). Développer des méthodes (type méthode IOD) de soutien aux PME pour réaliser des recrutements directs sans CV et accompagner et sécuriser l'insertion durable dans l'emploi.

- Organiser des initiatives de rencontres directes entre recruteurs et demandeurs d'emploi.
- Poursuivre l'organisation de cafés contact emploi pour favoriser la mise en relation directe d'entreprises en recherche de candidats avec des personnes en recherche d'emplois, ou proposer des job dating sur les recrutements au sein des collèges du Département.
- Doubler le nombre de passerelles entreprises en diversifiant les métiers concernés. Les passerelles sécurisent le recrutement des entreprises en préparant des candidats plus éloignés des critères habituels de recrutement.
- Organiser des opérations dédiées aux travailleurs handicapés, en collaboration avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

- 32 -- 33 -

INITIATIVE 4 ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ACTIVITÉ ET L'ENTREPRENARIAT POUR LES PUBLICS DÉPARTEMENTAUX

La Seine-Saint-Denis présente le taux de création d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA. Plus de 700 allocataires accompagnés par les Projets insertion emploi expriment ainsi un projet de création d'entreprise.

Le Département cherche donc à favoriser les conditions d'accès à la création d'entreprise ou d'activité pour les bénéficiaires du RSA, de l'émergence de l'idée au suivi post-création. Il souhaite:

- · Valoriser le parcours entrepreneurial. Pour le plus élevé d'Île-de-France (plus de 18%)10. relayer les informations concernant la création La création d'activité peut constituer un levier d'activité et orienter les personnes intéressées vers une structure d'accompagnement, le Département travaille en collaboration avec les conseillers insertion des Projets insertion emploi, les conseillers Pôle Emploi et les missions locales.
 - Accompagner individuellement collectivement les porteurs de projets dans leur parcours de création. Le Département lance chaque année un appel à projets pour sélectionner les structures proposant un accompagnement et du tutorat.

INITIATIVE 5 SOUTENIR L'INSERTION ET L'EMPLOI PAR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le Département mène une politique volontariste l'activité économique (SIAE) qui interviennent et Solidaire en Seine-Saint-Denis. Il agit en professionnelle. particulier auprès des structures d'insertion par

pour encourager le développement et la sur des actions d'accompagnement des structuration du secteur de l'Économie Sociale publics prioritaires par la mise en situation

LES MODALITÉS DU SOUTIEN À L'ESS ET AUX SIAE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Des appels à projets ESS-IAE pour la période 2018-2020 :

- Volet « accompagnement » : soixante structures d'insertion par l'activité économique accompagnant les bénéficiaires du RSA dans leur accès à l'emploi sont soutenues chaque année.
- ► Volet « développement des clauses sociales » : des facilitateurs de clauses sociales sont financés.
- ► Volet « soutien et développement de projets ESS à fort impact emploi » : environ 25 projets par an à fort impact emploi sont soutenus.
- ► Volet « animation du réseau des SIAE » : le Département appuie également Inser'Eco 93, réseau de structures d'insertion par l'activité économique.

Ces dispositifs sont cofinancés par le Département et le Fonds Social Européen (FSE).

Un partenariat avec l'Etat :

► Dans le cadre de son partenariat avec l'Etat, le Département finance des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) et des contrats aidés (convention annuelle d'objectifs et de moyens).

Pour la période 2018-2020, le Département comme Inser'Eco 93 qui accompagne les s'engage à :

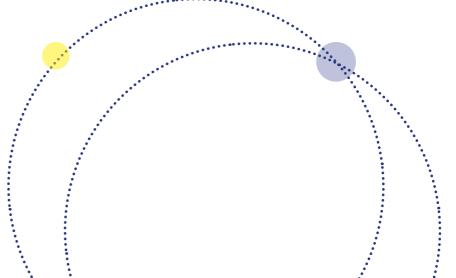
- Développer des clauses sociales dans les marchés départementaux, en s'appuyant sur la mise en œuvre du schéma départemental des achats responsables pour diversifier les secteurs d'activité et les publics. Il favorise l'accès des SIAE à ces marchés (allotissement, marchés réservés, marchés d'insertion, cotraitance et sous-traitance etc). Le Département poursuit le co-financement des postes de facilitateurs ainsi que la coordination départementale des clauses sociales en lien avec les EPT, les entreprises, les donneurs d'ordre et le service public de l'emploi.
- ► Contribuer à la structuration du réseau des SIAE. Pour valoriser les initiatives et s'assurer de leur égale répartition sur le territoire, le Département s'appuie sur des têtes de réseau

structures dans leur professionnalisation et leur pérennisation.

 Proposer une offre de formation des salariés en insertion, grâce à un appel à projets spécifique en direction des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) pour les entreprises de l'économie sociale.

Des actions de formation sont sélectionnées :

- · En adéquation avec les projets professionnels des salariés des SIAE ;
- · En tenant compte des besoins identifiés en fin de parcours pour favoriser la sortie vers un emploi pérenne;
- En prenant en charge les salaires des personnes en insertion durant la formation.



10 - La Lettre 2017 de la création d'entreprise en lle-de-France, N° 17 - Septembre 2017 CROCIS, Observatoire de la CCI Paris Ile-de-France

AXE 2 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DE COMPÉTENCES

FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION

le faible niveau de qualification des actifs par nationale pour que les budgets alloués à la formation permettent de rattraper le niveau moyen de qualification en lle-de-France.

Par ailleurs, les modalités de recrutement des employeurs tendent aujourd'hui à s'élargir et à donner une place plus grande aux compétences.

Le diagnostic du territoire a mis en évidence A côté des métiers, des secteurs d'activité et des diplômes, les compétences déterminent rapport aux résultats régionaux. Le Département davantage les embauches. L'émergence de se mobilise auprès de la Région et de l'Education nouveaux métiers, valorise des aptitudes relationnelles, d'autonomie et de capacité à travailler en collectif à travers de nouveaux référentiels de compétences.

> Dans cette perspective, le Département agit sur la formation et la qualification.

INITIATIVE 6 FAIRE ÉMERGER SES COMPÉTENCES

L'offre de formation initiée par le Département droit commun reste peu accessible, bénéficient s'enrichit pour répondre à la diversité des ainsi d'une diversité de formations, qui s'inscrit problématiques et favoriser l'émergence de dans une démarche favorisant l'accès à l'emploi projets professionnels sécurisés. Cette offre et la mixité des métiers. est complémentaire à celle de la Région. Des personnes moins qualifiées, pour qui l'offre de

UN APPEL À PROJETS « INSERTION, FORMATION, EMPLOI »

Le Programme d'actions annuel « Insertion, formation, emploi » du PDIE propose des actions pour agir sur l'accès ou le retour à l'emploi des personnes accompagnées :

- · Faciliter l'orientation professionnelle en proposant des découvertes de métiers et des mises en situation en milieu de travail.
- · Accompagner les personnes à chaque étape de l'élaboration de leur projet professionnel, en appui du suivi des conseillers d'insertion référents.
- · Valoriser les compétences des personnes, développer leurs aptitudes transversales pour accroître leur employabilité.
- Proposer une offre de formation et de qualification dans des filières porteuses : à ce titre, plus de 600 places ont été financées en 2017 sur de la formation professionnalisante.

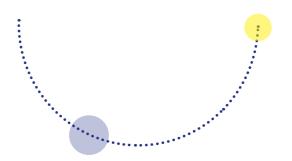
Cet appel à projets est complété par un volet territorialisé, co-construit avec les 4 EPT et travaillé avecles structures locales (PLIE, projets insertion emploi ou PIE).

Le Département veille à :

- Coordonner les actions pour proposer des suites de parcours aux personnes sortant de formation. Les calendriers de démarrage des actions seront particulièrement étudiés.
- Créer des espaces de rencontres entre organismes de formation et entreprises pour favoriser les échanges. Il s'agit de renforcer le taux de retour à l'emploi dans les formations qualifiantes et professionnalisantes en acquérant des certifications partielles nécessaires à l'emploi. Le Département incite les organismes de formation qualifiante à renforcer leur module de technique de recherche d'emplois (TRE) en lien avec leurs réseaux d'entreprises.
- Permettre aux organismes de formation de recruter sur les actions des demandeurs d'emploi longue durée, des jeunes et des salariés en insertion.
- Rénover le dispositif des aides financières à la formation pour répondre de façon plus individualisée aux besoins des publics dans le cadre de leur parcours : formations complémentaires, besoins annexes (permis de conduire, frais de garde....).
- Développer des coopérations autour d'actions pour la qualification avec les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCALIA, FAF.TT, Constructys, Agefos PME, Intergro, Forco, Uniformation).

FAVORISER L'INCLUSION NUMÉRIQUE :

- · Compétences numériques : la maîtrise des outils numériques est indispensable, en particulier pour des démarches administratives et de recherche d'emploi. Pour répondre à ces besoins, le Département finance des formations aux outils numériques pour les personnes en insertion. Les professionnels de l'accompagnement bénéficient également de formations pour repérer les compétences numériques des personnes suivies. Ils peuvent ainsi les orienter vers une action répondant à leurs besoins ou leur projet.
- · Métiers du numérique : le Département souhaite que les Séquano-Dionysiens bénéficient des opportunités d'emploi dans le secteur du numérique. Sas de réorientation pour les jeunes diplômés de bac +2 à 5, découverte des métiers, dispositifs pré qualifiants et qualifiants, sont autant d'actions menées dans ce but. Avec la Grande École du Numérique, Tech In France, Systematic et Cap digital, le Département agit pour le développement d'un écosystème numérique inclusif.





La consultation engagée en 2017 pour élaborer le PDIE a montré la nécessité de créer des lieux de rencontres pilotés par le Département entre les entreprises, les organismes de formation et les Projets insertion emploi.

Il s'agit notamment de :

- Proposer des ateliers, des rencontres thématiques avec des entreprises, des entrepreneurs, des organismes de formation et des prescripteurs pour améliorer la connaissance et les attendus réciproques.
- ► S'appuyer sur les différentes manifestations organisées avec les partenaires économiques du Département (les chambres consulaires, les opérateurs de l'entrepreneuriat, les clubs d'entreprises) pour sensibiliser les acteurs de

l'insertion, les organismes de formation et les équipes Projets insertion emploi aux évolutions du marché du travail.

- ► Organiser des temps forts favorisant la rencontre entre les conseillers et les acteurs de la formation.
- Favoriser l'émergence de réseaux et de communautés agissantes réunissant des entreprises et des structures d'accompagnement en faveur de l'innovation sociale. Le programme "Tous Numérik !" réunit des entreprises et structures d'accompagnement pour des actions dans le domaine de l'inclusion numérique. Le Département veut développer ces initiatives qui valorisent l'engagement des entreprises et des professionnels de l'insertion.

INITIATIVE 8 FAVORISER LA PREMIÈRE INSERTION DANS L'EMPLOI DES JEUNES

Le PDIE promeut des actions favorisant l'égalité des chances des jeunes :

- ▶ dans le champ de l'orientation et la découverte des métiers ;
- → dans le champ de l'insertion par l'emploi.

Il s'attache notamment à :

- Mobiliser les publics jeunes autour des opérations de recrutements et des actions de formation, à travers un soutien particulier aux actions en faveur de l'apprentissage et de l'alternance.
- Foutenir les missions locales et d'autres structures d'accompagnement des jeunes, en première ligne pour déployer des dispositifs d'insertion et d'emploi : plateformes de décrochage scolaire, garantie jeunes, parcours

contractualisés d'accompagnement vers l'emploi.

- Développer des actions de parrainage vers l'emploi. Ce dispositif de médiation a démontré son efficacité notamment pour des jeunes diplômés disposant de peu de réseaux.
- Soutenir et développer des actions innovantes avec nos partenaires, à travers la mobilité internationale. L'objectif est de renforcer les mises en situation professionnelles des jeunes à l'étranger et de développer les compétences linguistiques, pour favoriser leur recherche d'emplois.
- Diversifier et renforcer la plateforme de stages des élèves de 3^{ème} et l'ouvrir sur les suites de scolarité.

ACCOMPAGNER AU PLUS PRÈS DES BESOINS

En Seine-Saint-Denis, l'accompagnement du public RSA soumis aux droits et devoirs est assuré par trois services référents.

- Les projets insertion emploi, cofinancés par le Fonds Social Européen, offrent un accompagnement renforcé à plus de 17 000 personnes (parcours d'accompagnement renforcé vers la formation et l'emploi). Ils leur permettent de construire et valider un projet professionnel comme de se former pour acquérir les compétences correspondant à l'emploi visé.
- Pôle Emploi dispose d'une compétence de droit commun pour l'accompagnement à l'emploi des bénéficiaires du RSA (parcours emploi). Il accompagne les personnes ayant un projet professionnel validé. Afin de favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun, le Département fixe un objectif de 100% de bénéficiaires du RSA inscrits à Pôle Emploi, y compris lorsqu'ils sont accompagnés par un autre service référent.
- · Le service social départemental accueille des publics éloignés de l'emploi (parcours social), qui connaissent des difficultés d'accès au logement, de santé ou des difficultés financières, autant de freins à la construction d'un parcours professionnel. Le service social a pour première mission l'appui à l'ouverture et au maintien des droits ainsi que le suivi des démarches entamées (santé, logement etc...). Les publics orientés peuvent également bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi grâce à des dispositifs spécifiques comme l'accompagnement global, qui offre aux usagers demandeurs d'emploi, un suivi conjoint d'un conseiller Pôle Emploi et d'un travailleur social du Département.

Les concertations locales, espaces de dialogue entre services référents, ont pour rôle de faire vivre le partenariat et d'alimenter les équipes pluridisciplinaires. Elles étudient les possibilités de réorientation des bénéficiaires du RSA vers des services plus adaptés à leurs situations individuelles.

INITIATIVE 9 PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT TOURNÉ VERS L'EMPLOI AU SEIN DES PROJETS INSERTION EMPLOI

Pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées au regard des opportunités du territoire, le rôle des conseillers évolue autour de trois objectifs : le retour à l'emploi, le développement des compétences et l'intensification de l'accompagnement.

Le Département accompagne cette évolution en outillant les professionnels.

Il s'attache notamment à :

 Structurer le réseau départemental des correspondants emploi (RECORE) désignés au sein des projets insertion emploi. Le RECORE développe la connaissance des professionnels de l'insertion des marchés de l'emploi et des

entreprises qui identifient des besoins de recrutement. Pour accompagner la création de ce réseau, un programme de formation assorti d'une certification du CNAM est proposé. Des rencontres thématiques seront organisées régulièrement afin de promouvoir l'échange de pratiques.

- ► Sensibiliser les conseillers en insertion aux outils et techniques du conseil en orientation et favoriser leur intégration dans les dispositifs d'animation du conseil en évolution professionnelle. Le Département travaille avec la Cité des Métiers.
- ► Utiliser le contrat d'engagement réciproque comme outil pour la validation du projet

- 38 - - 39 -

professionnel et l'orientation vers des formations qualifiantes ou professionnalisantes. Le Département poursuit l'objectif de 100% de bénéficiaires couverts par un contrat d'engagement réciproque ou un projet personnalisé d'accès à l'emploi.

En particulier, le Département promeut les outils les plus innovants en matière de diagnostic et de mobilisation des publics. Il renforce l'utilisation des outils de sourcing pour optimiser le repérage, l'information et le positionnement des participants sur l'offre de formation.

· Proposer des ateliers dédiés aux Projets insertion emploi en lien avec chaque EPT afin d'encourager le partage de pratiques.

RÉNOVER LA RELATION AU PUBI IC

compétences, mieux cibler les demandes et les potentiels et moderniser la communication sont des conditions indispensables pour enclencher rapidement l'accompagnement et améliorer le taux de retour à l'emploi.

Pour y parvenir, l'administration se transforme. Il s'agit de passer d'une communication descendante envers les usagers à une logique ascendante qui facilite l'appropriation et l'utilisation des actions par les participants.

Rénover la relation au public, valoriser leurs Un catalogue des formations proposées par le Département, accessible à tous, est diffusé afin d'améliorer la connaissance de l'offre par les professionnels. Des réunions de présentation sont organisées après chaque appel à projet «insertion, emploi, formation». Les professionnels et les futurs participants se rencontrent lors d'un forum annuel. Pour poursuivre ces initiatives, le Département engage une modernisation de ses outils d'orientation et de diffusion des

INITIATIVE 10 ORIENTER PLUS EFFICACEMENT

Depuis 2012, tous les allocataires du RSA sont orientés chaque mois vers un service référent. Chaque année, près de 30 000 personnes sont ainsi orientées. Afin de mieux répondre aux attentes des usagers, il est aujourd'hui nécessaire de modifier ce système d'orientation.

Ainsi, il s'agit de :

· Orienter tous les nouveaux bénéficiaires du RSA vers un service référent adapté à leurs besoins et leur situation en rénovant le système d'orientation.

 Orienter l'intégralité du public n'ayant jamais fait l'objet d'une orientation vers un service référent. Cette action s'appuie notamment sur l'organisation d'informations collectives, pour rappeler les droits et devoirs. Par la suite, un diagnostic social et professionnel de chaque bénéficiaire est réalisé pour les orienter vers un service référent ou une action spécifique.

INITIATIVE 11 MODERNISER LES OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER

Le Département investit dans ses outils numériques pour améliorer le service auprès des bénéficiaires, en attente d'une offre individualisée et adaptée.

La communication et l'identification des candidats susceptibles d'être intéressés par une action de formation ou une offre d'emploi sont au cœur des enjeux du PDIE.

Ainsi, le Département souhaite :

- · Assurer à tous les allocataires de Seine-Saint-Denis une bonne compréhension du dispositif RSA et la mise à disposition d'une information claire sur:
- · les démarches à effectuer.
- · le rôle des services référents,
- l'offre d'accompagnement et de formation existant sur le territoire et les lieux ressources. La méthode
- « facile à lire et à comprendre » est à expérimenter.

- Lancer une application pour que les allocataires obtiennent directement des informations sur l'offre de formation. Cette application permettra d'organiser les échanges entre les personnes accompagnées, les services référents et les organismes du PDIE. Le Département et les professionnels pourront également repérer les profils et les compétences et positionner les personnes sur des actions adaptées à leur potentiel.
- S'appuyer sur les outils numériques pour diffuser de l'information dans des lieux ressources, permettant de travailler sur les enjeux de mobilité.

E-learnig sur des actions de formation linguistique dans des lieux comme les médiathèques, partenariats avec associations sur la thématique de la mobilité.

INITIATIVE 12 **FAVORISER LA PARTICIPATION DES PERSONNES A** L'ELABORATION ET A L'EVALUATION DES ACTIONS

La participation des usagers est facilitée par Il s'agit ainsi de : les nouveaux outils numériques. Ils constituent un atout majeur pour innover et ajuster les réponses proposées aux besoins des personnes concernées, bien au-delà des obligations légales qui régissent le RSA.

Le nouveau PDIE favorise la participation des publics de la conception à l'évaluation des actions grâce à des instances représentatives des bénéficiaires du RSA. Il promeut également des méthodes innovantes de concertation (questionnaires, méthode de co-construction etc).

- Créer les conditions favorables à la participation des usagers en les associant à l'élaboration des nouveaux outils de communication (application et plateforme) mais aussi aux équipes pluridisciplinaires.
- ► En lien avec les EPT, s'inspirer des méthodes du design¹¹ de service pour améliorer la performance des services rendus à l'usager. Il s'agit également de co-construire des solutions et les tester par le biais de prototypes. La dématérialisation de la demande de RSA, la diversification de l'offre d'accompagnement, le recentrage de l'offre de formation sur le développement des compétences sont autant de sujets propices à expérimenter des outils innovants.

11 - Cette méthode consiste à concevoir un service en le centrant sur l'utilisateur afin de le rendre compréhensible et facilement utilisable

- 40 -

AXE 3: IMPULSER UN TERRITOIRE D'INNOVATION

Pour réussir le lien entre dynamiques territoriales, retombées en matière d'emploi, et parcours d'insertion adaptés, le Département place l'innovation au cœur de son intervention. Il renforce le partenariat local pour le rendre plus efficace. Il accorde une place accrue à font vivre chaque jour la Seine-Saint-Denis.

l'expérimentation dans la construction de son offre. Il modernise enfin ses outils d'évaluation pour proposer des indicateurs mieux partagés et plus prédictifs. De cette manière, l'action départementale rejoint la créativité de ceux qui

INITIATIVE 13 INNOVER DANS LA GOUVERNANCE

Une politique d'insertion réussie repose sur la complémentarité entre des dispositifs de droit commun, des actions volontaristes et des outils spécifiques. Le Département assume son rôle de chef de file en manière d'insertion en finançant des actions à travers ses appels à projets annuels et ses marchés. Cette politique suppose une construction et une coordination partenariales. Dans cette perspective, le Pacte territorial pour l'insertion et l'emploi, qui formalise les engagements de chacun, est concu et piloté avec l'ensemble des partenaires : l'Etat, la Région, les EPT, Pôle Emploi, la CAF, les PLIE, des OPCA ou encore Inser'Eco 93. Il s'ouvre également aux partenaires économiques : clubs et réseaux d'entreprises, chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat, chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

▶ LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI

Partenaire incontournable sur le territoire, le service public de l'emploi est un acteur avec lequel le Département porte des objectifs et des axes de travail partagés.

En matière d'insertion par l'activité économique, le Département et la Direccte coordonnent leurs interventions dans le cadre de la conférence des financeurs et co-pilotent la coordination départementale des clauses sociales.

En matière de suivi des parcours, le partenariat

avec Pôle Emploi se renforce. Qu'il s'agisse de partager et d'échanger des flux facilitant la connaissance des publics, que d'appuyer le recrutement dans des entreprises partenaires, la continuité du suivi doit être priorisée.

LA RÉGION

Le Département a contribué à l'élaboration du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et du Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) en soulignant l'importance de la formation pour son territoire. Il participe à la réflexion autour des bassins d'emplois afin de rapprocher les formations, les compétences et les emplois. Cette démarche se poursuit pour améliorer la complémentarité des offres de formation.

LES COMMUNES ET LES EPT

Pour répondre aux besoins des territoires et des publics en matière d'emploi et de formation, les communes et EPT sont des partenaires

Afin de proposer aux bénéficiaires du RSA une offre d'accompagnement au plus près de leurs besoins, le Département conventionne avec 26 villes du territoire et l'EPT de Plaine-Commune. Ces conventions prévoient les modalités de financement et les objectifs des Projets insertion emploi (en cofinancement FSE).

Les conférences territoriales d'insertion et les appels à projets territorialisés sont autant d'outils qui attestent de l'engagement départemental à adapter son offre sur les territoires. L'objectif pour 2020 est d'aller plus loin pour parvenir à des appels à proiets territoriaux concertés et co-construits avec les EPT et les partenaires locaux (PLIE, projets insertion emploi) sur les quatre EPT.

LA CAF

Acteur majeur dans la gestion, l'animation et la mise en œuvre du dispositif RSA. la CAF est également un partenaire avec leguel le Département partage une ambition de modernisation des outils et de meilleur accès aux droits. Le déploiement de la téléprocédure, qui fait du RSA la principale prestation sociale dématérialisée, permet de

lutter contre le non recours mais également de porter l'autonomie numérique comme un axe stratégique d'intervention commune.

LES PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Un accord stratégique conclu entre le Département et les PLIE définit la complémentarité des actions en faveur de l'inclusion et de l'emploi, émargeant au Fonds Social Européen. L'accord valorise les initiatives dans l'accompagnement des personnes vers et dans l'emploi et précise les périmètres d'intervention des PLIE et des Projets insertion emploi. Des bilans partagés en présence de la Direccte permettent d'articuler les actions et projets portés par le Département et les PLIE.

DES PARTENARIATS POUR UNE MEILLEURE COORDINATION

Le Département anime avec ses partenaires des instances de coordination des politiques d'insertion sur le territoire :

- · Conférences territoriales d'insertion : les CTI réunissent une fois par an, sur le territoire de chacun des EPT, les partenaires institutionnels du Département et les acteurs de l'insertion et de l'emploi pour mieux coordonner les interventions.
- · Coordination départementale des clauses sociales: le Département et la Direccte s'engagent, aux côtés des acteurs de l'emploi et des entreprises, en faveur de l'introduction massive des clauses dans les marchés publics en Seine-Saint-Denis.
- · Comité technique RSA : le Département pilote l'instance technique d'animation de la convention d'orientation qui régit le dispositif d'instruction, d'orientation et d'accompagnement des allocataires du RSA sur le département. Cette instance réunit la CAF, Pôle Emploi, l'UDCCAS et la CPAM.
- · GICA: le Département anime le groupe inter-directions de suivi des Chartes et des Actions réunissant les EPT, Pôle Emploi, CAP emploi, les missions locales, des partenaires de l'emploi et de l'insertion et les directions du Département pour co-construire des actions de formation et suivre les engagements pris dans le cadre des Chartes par les entreprises.
- Club mixité : le club fédère les professionnels de l'accompagnement et de l'emploi sur les questions de la mixité et de l'égalité professionnelle. Depuis 2018, il est ouvert aux conseillers de l'Est parisien pour créer des passerelles entre les actions et les territoires.

Enfin, le Département collabore activement avec le Conseil départemental du Numérique, un do tank réunissant acteurs privés, publics et associatifs en faveur de l'innovation et de l'expérimentation notamment dans le domaine de la formation et de l'emploi.

INITIATIVE 14 INNOVER, DÉVELOPPER ET EXPÉRIMENTER

L'expérimentation est, depuis son origine, au cœur de la conception du RSA. Elle constitue aujourd'hui un levier pour renouveler les politiques publiques et mieux les adapter aux besoins des usagers. Déjà engagé dans cette voie, le Département s'appuie sur la perspective d'un nouveau droit à l'expérimentation locale ouverte par le Président de la République, pour placer l'expérimentation au cœur de son action sociale.

Il participe ainsi aux réflexions en cours relatives à la lutte contre la pauvreté et les inégalités. A cet effet, le Département finance une étude sur le revenu de base pour définir un modèle crédible scientifiquement, audacieux socialement et soutenable financièrement. Si l'étude qu'il engage avec d'autres collectivités partenaires s'avère conclusive, il proposera un protocole d'expérimentation à mettre en œuvre sur le territoire.

Le Département souhaite également expérimenter des actions concrètes et précises, dont la mesure de l'impact sur les bénéficiaires est le préalable à une éventuelle généralisation.

A cet égard, le Département veut :

- Expérimenter le dispositif « Premières heures » qui assure un soutien financier à des structures proposant des activités rémunérées à des personnes en situation de grande exclusion sociale, le plus souvent privée de logement.
- Innover dans la valorisation des compétences. Le Département s'appuie sur des expérimentations partagées dans le cadre de projets européens, dont le projet « Reconnaître les compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications » ou « Projet

Rectec ». L'objectif est de faire évoluer les référentiels de formation et d'accompagnement, en lien avec des certifications professionnelles.

Ce partenariat prend la forme de diverses expérimentations :

- Avec les Projets insertion emploi : expérimenter un référentiel de diagnostic pour repérer les compétences transversales des personnes accompagnées.
- Avec les partenaires emploi à l'occasion d'une passerelle ou d'une POEC : formaliser un référentiel de compétences attendues par les entreprises dans différents secteurs pour faire évoluer l'offre de formation.
- Etre partie prenante du Service Public Régional d'Orientation en participant à l'expérimentation menée sur le territoire d'Est Ensemble avec la Cité des Métiers. Elle doit aboutir à une offre de service généralisée et harmonisée pour le premier accueil en matière d'orientation professionnelle.
- Tester un outil de visualisation et de suivi des parcours des bénéficiaires du RSA. Le Département a noué un partenariat avec Cap digital dans le cadre de l'appel à projets « Challenges numériques » lancé par le Programme d'Investissement d'Avenir. Un RSA data challenge se déroule en 2018 dans l'objectif de proposer des outils d'aide à la décision pour mieux comprendre les parcours des bénéficiaires du RSA. Il vise également à apprécier l'impact de la politique d'insertion du Département en prenant en compte des données contextuelles comme la situation du marché de l'emploi ou les indicateurs socio-économiques, disponibles en open data.

INITIATIVE 15 INNOVER DANS L'ÉVALUATION

L'évaluation des dispositifs est la condition d'une réponse adaptée, renouvelée et améliorée aux besoins des bénéficiaires.

Le Département s'engage à consolider ses indicateurs de suivi et à évaluer précisément chaque action financée pour mesurer ses effets sur le court et long terme.

Il souhaite également moderniser ses outils et rénover ses indicateurs pour qu'ils soient plus pertinents, fiables et partagés par tous.

A cet effet, le Département propose une démarche résolument participative :

• En associant les organismes de formation et les partenaires financés dans le cadre des appels à projets au choix de ces indicateurs. Classiques. quantitatifs, qualitatifs, ceux-ci ont vocation à être travaillés avec les partenaires pour être au plus près des réalités tout en devenant de réels indicateurs d'aide à la décision. L'outil Sphinx est privilégié dans cette démarche. Il permet en effet la réception de bilans harmonisés mais différenciés en fonction des actions.

• En associant également le public ayant pris part aux actions, sur la base de questionnaires et d'échanges réalisés en fin d'action.

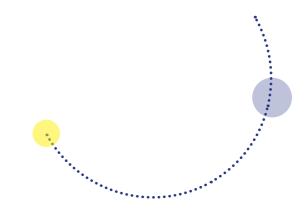
Pour moderniser ses outils d'évaluation, le Département mobilisera le Fonds d'appui aux politiques d'insertion qui atteste des engagements communs du Département, de l'Etat et de ses représentants pour porter des actions innovantes.

FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION (FAPI)

Le FAPI a été créé par la loi de finances initiale pour 2017 afin d'apporter un soutien financier aux Départements qui s'engagent à renforcer leurs politiques d'insertion.

En Seine-Saint-Denis, il a permis de :

- engager des opérations de mobilisation de personnes inscrites depuis plus de 5 ans au RSA.
- · moderniser les outils de communication (application, plateforme).
- proposer des formations et actions innovantes vers l'emploi.



- 44 - - - 45 -

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Direction de l'emploi de l'insertion et de l'attractivité territoriale Tél. 01 43 93 87 93

investinssd@seinesaintdenis.fr



